



**Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste**

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

AVRIL

2021

Table des matières

<i>Présentation du Comité populaire</i>	3
<i>Mise en garde</i>	4
<i>Un défi colossal</i>	5
<i>Une politique de développement durable pour le quartier</i>	7
Situation du logement	7
L'importance des logements sociaux	8
Aménagement à échelle humaine	10
Rues partagées	10
Services de proximité et tissu social	12
<i>Conclusion</i>	13

Présentation du Comité populaire

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste est un organisme communautaire à but non lucratif issu de l'implication et de la volonté des résidentes et des résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste et dont la priorité est la défense des droits et des intérêts de la population. Nos interventions visent la promotion d'un aménagement et d'un développement urbain qui tiennent compte de la spécificité du quartier. Nos actions sont également liées à l'amélioration des conditions de vie socioéconomiques de la population.

Depuis plus de quarante ans, notre organisme lutte pour la protection du caractère résidentiel du quartier et pour l'accès à des logements décents et abordables.

De plus, le Comité populaire, par le biais de son journal *L'Infobourg* et d'autres activités publiques, informe et sensibilise la population, contribue à susciter réflexions et débats sur des sujets d'intérêt public, comme il aide à sortir les ménages à faible revenu de l'isolement et à faire valoir leurs droits.

Mise en garde

Les données utilisées dans le présent document proviennent de plusieurs sources ; plusieurs découpages territoriaux seront utilisés pour analyser le quartier Saint-Jean-Baptiste. Quand cela est possible, nous parlerons directement du quartier. Cependant, quand les données ne sont pas disponibles, nous utiliserons d'autres découpages.

Un défi colossal

« La stratégie adoptée se concrétisera en actions, lesquelles feront de Québec une ville qui combat la pauvreté, protège la planète en luttant contre les changements climatiques et améliore le quotidien de ses gens. Une ville inclusive, verte et prospère¹. »

Planifier une stratégie de développement durable, pour la ville de Québec, comporte plusieurs obstacles à surmonter. Au carrefour des projets environnementaux, économiques et sociaux, la stratégie se doit d'être englobante pour les différentes problématiques. Dans la version préliminaire présentée par la Ville de Québec, 5 défis (la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonisation, la résilience et la transition) avec 4 orientations stratégiques pour chacun des défis ont été identifiés.

La première difficulté consiste à trouver les points de jonction entre ces concepts et les actions² déjà entreprises par la Ville de Québec. En effet, il est primordial que la prochaine stratégie de développement durable ne soit pas seulement une addition des politiques passées. Nous avons besoin d'une démarche pour mettre en place la stratégie qui crée une réelle convergence entre les différentes réflexions et les solutions face aux problèmes vécus.

L'ampleur de la tâche s'annonce colossale. Le Comité populaire s'intéresse à plusieurs des 17 objectifs proposés par l'ONU. Principalement, les objectifs d'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout (objectif 1), la réduction des inégalités (objectif 10) et de faire en sorte que la ville et les établissements humains soient ouverts à tous, surs, résilients et durables (objectif 11). Dans une moindre mesure, les objectifs suivants : faim « zéro » (objectif 2), bonne santé et bien-être (objectif 3), égalité entre les sexes (objectif 5), vie terrestre (objectif 15) et mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (objectif 13) sont des éléments touchant la mission du Comité populaire.

¹ Stratégie de développement durable [Ville de Québec]
https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/developpement-durable/docs/Fiche_01_introduction.pdf

² La Ville de Québec a actuellement 8 plans, 31 politiques, 2 programmes, 5 règlements, 2 schémas, 3 stratégies, 2 actions, 13 visions et 15 rapports et autres documents.

Comme mentionné plus haut, créer des liens entre les différents enjeux sera une tâche difficile à relever. Cependant, il y a un second élément essentiel pour réussir une stratégie de développement durable : comment faire passer des principes théoriques à une amélioration concrète de la qualité de vie des personnes dans nos quartiers ? Historiquement, chacun des objectifs a été traité en vase clos et force est de constater que les solutions aussi. Néanmoins, la réalité des résident·e·s est beaucoup plus complexe, comme nous allons le voir dans les prochaines pages.

Sans avoir la prétention de penser la stratégie développement durable dans sa globalité, le Comité populaire espère apporter des éléments de réflexions et des pistes de solutions pour le quartier Saint-Jean-Baptiste. Dans un premier temps, il est important de bien identifier les besoins du quartier Saint-Jean-Baptiste et comment ceux-ci peuvent s'inscrire dans les 17 objectifs de développement durable de l'ONU. Dans un second temps, il faut explorer différentes solutions et analyser si celles-ci peuvent répondre à plus d'un objectif.

Une politique de développement durable pour le quartier

Le quartier Saint-Jean-Baptiste (0,64 km²) est situé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou au cœur historique et au centre-ville de la Ville de Québec. En tant que quartier historique de la ville de Québec, Saint-Jean-Baptiste occupe une place centrale dans la vie sociale, culturelle, politique et économique de la Ville. Les touristes, travailleur·e-s et résident·e-s se côtoient au quotidien dans les différents lieux du quartier, ce qui amène un climat particulier au quartier.

Situation du logement

Le quartier Saint-Jean-Baptiste est encore en très grande partie formé de ménages locataires. Sur les 6 405 ménages dans le quartier, 4 795 sont locataires, c'est-à-dire 74,9 %. En comparaison, la ville de Québec est composée de 46,6 % de locataires, soit un pourcentage beaucoup plus bas que dans notre quartier³.

Le revenu médian des ménages locataires du quartier est de 37 448 \$, comparativement à 39 417 \$ pour la ville de Québec. Notons au passage que : « 20 % des ménages de l'arrondissement de La Cité-Limoilou ont un revenu de 20 000 \$ et moins »⁴.

En ce qui trait au loyer moyen des appartements d'initiative privée, celui-ci est de 877 \$⁵ dans l'agglomération de Québec. Comparativement, le loyer moyen dans la Haute-Ville de Québec est de 956 \$⁶. Concrètement, 16,4 % des ménages locataires de Saint-Jean-Baptiste consacrent plus de 50 % de leur revenu pour se loger. Cette proportion est de 12,7 % pour l'ensemble de la ville. Le pourcentage de ménages qui consacre 30% de leur revenu au logement est de 36,6 % pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, et de 31,3 % pour la ville de Québec⁷. Soulignons également que 1 420 personnes vivant seules dans Saint-Jean-Baptiste dépensent plus de 30 % de leur revenu pour se loger. Cette situation mérite une attention particulière, surtout lorsque l'on sait que l'arrondissement de La Cité-Limoilou compte la plus forte proportion de personnes vivant seules⁸.

³ Source : Statistique Canada, recensement 2016.

⁴ Source : Statistique Canada, recensement 2016.

⁵ Enquête sur les logements locatifs (SCHL), Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2021

⁶ Enquête sur les logements locatifs (SCHL), Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2021

⁷ Commande spéciale du FRAPRU; Statistique Canada; Recensement 2016

⁸ Commande spéciale du FRAPRU; Statistique Canada; Recensement 2016

Actuellement, il y a 17 433 logements sociaux pour l'ensemble de la ville de Québec. De ce nombre, 9 271 se trouvent dans La Cité-Limoilou, dont 900 d'entre eux sont situés dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Pour l'arrondissement et le quartier, ce type de logement occupe une part d'environ 15 % du parc de logements occupés.⁹

Notons également que l'arrondissement de La Cité-Limoilou dont le quartier Saint-Jean-Baptiste fait partie, présente la densité la plus élevée de la ville, avec une moyenne de 90,5 logements par hectare (13 799 hab./km²)¹⁰.

L'importance des logements sociaux

L'importance des logements sociaux n'est plus à démontrer pour aider les ménages locataires à se loger comme il faut. Il nous apparaît inutile de répéter en détail ce qui a été dit dans le cadre des consultations de la Vision de l'habitation¹¹ sur l'importance du logement social dans le quartier et sur les façons de mettre en place celui-ci. Néanmoins, il est clair pour nous que la création de logements sociaux est l'une des façons les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté (objectif 1) et de réduire les inégalités (objectif 10).

De plus, comme le dit le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU :

« Il ne faut pas entendre le droit au logement dans un sens étroit ou restreint qui l'égalise par exemple à l'abri fourni en ayant simplement un toit au-dessus de sa tête ou qui le prend exclusivement comme un bien. Il convient au contraire de l'interpréter comme le droit à un lieu où l'on puisse vivre en sécurité, dans la paix et dans la dignité »¹².

Dans le même sens, le logement social est beaucoup plus qu'un toit : il crée un espace nécessaire qui satisfait à plusieurs autres objectifs. Le logement social favorise les liens entre les différentes personnes vivant dans les logements sociaux, mais plus largement avec les autres résidents et résidentes du quartier (objectif 11).

En effet, il est également primordial de voir le logement social comme faisant partie d'un tout à l'intérieur du quartier. Les logements sociaux perdent grandement de leur

⁹ Source : Portrait de l'habitation à Québec.

¹⁰ Source : Portrait de l'habitation à Québec.

¹¹ Pour voir le mémoire du Comité populaire :

<https://www.compop.net/sites/www.compop.net/files/Me%CC%81moire%20Habitation%20.pdf>

¹² Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, *Le droit au logement suffisant*, Observation générale, sixième session, 13 décembre 1991.

utilité et de leur attirance, lorsque ceux-ci sont situés dans des endroits où l'aménagement de la ville n'est pas à échelle humaine, où le tissu social et la mobilité laissent à désirer. C'est pourquoi il est important de renforcer d'autres aspects (voir la prochaine section) pour réussir à donner tout son plein potentiel au logement social .

Aménagement à échelle humaine

Il est important de mentionner, d'entrée de jeu, quelques caractéristiques du secteur de la Haute-Ville Est, composé en grande partie du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Le secteur attire 71 384¹³ déplacements en raison notamment de l'important pôle d'emplois de la colline Parlementaire ainsi que de nombreuses activités de loisirs et de magasinage (pensons simplement à la rue Saint-Jean). Notons que plus de 50 % des déplacements attirés sont produits par l'automobile¹⁴.

De nombreux déplacements sont effectués par des personnes résidant à l'extérieur du secteur. En comparaison, 36 844¹⁵ déplacements sont effectués par les résidents et résidentes du secteur Haute-Ville Est. 10 007¹⁶ de ceux-ci sont des déplacements internes, donc qui ne sortent pas du secteur.

Notons que les gens du secteur Centre Est¹⁷ « utilisent davantage le transport en commun et les transports actifs, qui représentent respectivement 17,3 % et 28,3 % de leurs déplacements sur une journée¹⁸ ».

Rues partagées

Pour nous, les objectifs visés par les rues partagées rejoignent plusieurs objectifs de la stratégie de développement durable, particulièrement : l'objectif 11 (villes et communautés durables), l'objectif 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 15 (vie terrestre).

La rue partagée implique que la rue est perçue comme un espace public où les personnes allant à pied et les cyclistes ont autant de droits que les véhicules motorisés. C'est-à-dire que la priorité n'est accordée à personne et qu'un respect mutuel doit s'instaurer pour assurer la sécurité de tous et toutes. Concrètement, une rue partagée a pour but de faire un espace convivial et agréable; d'accroître la sécurité pour les pié-ton-ne-s, les cyclistes, les enfants; d'accroître le verdissement dans le quartier et

¹³ ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION 2017 SUR LA MOBILITÉ DES PERSONNES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC-LÉVIS p.71

¹⁴ Idem

¹⁵ Idem

¹⁶ Idem

¹⁷ Le secteur du Centre Est correspond aux limites administratives de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

¹⁸ CAHIER TECHNIQUE Portrait de la mobilité sur le territoire de l'agglomération de Québec.07-2019 P.17

d'améliorer notre qualité de vie à toutes et à tous. Notons au passage que les projets de « rues partagées » temporaires mises en place par la ville de Québec¹⁹ ne répondent pas ou très peu à l'objectif de la stratégie de développement durable. Cependant, le projet proposé par le Comité populaire sur la rue Saint-Gabriel²⁰ répond à plusieurs de ces objectifs.

Pour nous, toutes les rues du faubourg Saint-Jean-Baptiste pourraient être partagées et répondraient ainsi grandement aux objectifs recherchés par la stratégie de développement durable.

De plus, il est important de prendre en compte tous les besoins. Par exemple, il s'agit d'une bonne opportunité pour verdir nos milieux de vie. En rappel, l'indice de canopée de la ville de Québec, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, est de 32 %. Par contre, celui du quartier Saint-Jean-Baptiste est le plus bas de la ville, c'est-à-dire 10 %²¹.

¹⁹ <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/deplacements/deplacements-actifs/rue-partagee.aspx>

²⁰

https://www.compop.net/sites/www.compop.net/files/Document%20final%20pre%CC%81sentation_0.pdf

²¹ Vision de l'arbre 2015-2025

Services de proximité et tissu social

La sauvegarde des services de proximité est très importante. Malgré le fait que Saint-Jean-Baptiste ne soit pas un désert de service comme le Vieux-Québec ou certains secteurs de banlieue, l'équilibre reste fragile. Nous devons rester vigilant·e·s en ce qui concerne les fermetures de certains commerces de proximité utiles aux gens du quartier (supermarché, bureau de poste, SAQ, pharmacie, etc.)

Le rôle des organismes communautaires est primordial dans le renforcement du tissu social, notons que seulement quatre organismes ont pignon sur rue dans le quartier. La Maison des jeunes, le Centre Famille Haute-Ville, l'Entraide du Faubourg et le Comité populaire.

De plus, les espaces disponibles pour organiser et faire vivre des activités à vocation communautaire manquent terriblement dans le secteur. Le fait que le Conseil de quartier doit se réunir à « l'extérieur » de son secteur est parlant à cet effet.

Pour le Comité populaire, il est primordial de renforcer le tissu social et les différents espaces qui le composent. Les objectifs 1 et 11 touchent la lutte contre l'exclusion de toutes les personnes. Cependant, ce combat est difficile pour les organismes communautaires qui n'ont pas de moyens et les espace pour y parvenir.

Conclusion

Comme mentionné d'entrée de jeu, une stratégie de développement durable est un exercice qui comporte plusieurs défis. Pour nous, cette démarche peut être un moment intéressant pour arrêter de réfléchir les problèmes et les solutions en silo, mais plutôt de les voir les uns avec les autres, dans leur globalité. Pour une réussite, cette démarche se doit de prendre en compte des solutions pouvant répondre à plusieurs besoins expliqués dans ce document et/ou ciblés par les 17 objectifs de développement durable. Les rues partagées et le logement social sont plus qu'appropriés dans ce contexte. Nous terminerons en disant que pour maximiser les chances de réussite, la Ville de Québec ne peut se contenter de mesurettes ou des projets incomplets comme elle le fait actuellement : elle doit plutôt faire preuve de courage politique et mettre en place des projets complets, répondant aux réalités multiples des différents quartiers.



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

